



COMMISSION SCOLAIRE
DU LAC-SAINTE-JEAN

ANNEXE 8

SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

TARIFICATION

ÉLÈVES INSCRITS (réguliers et sporadiques)	
Fréquentation régulière	7,00 \$/jour
Fréquentation sporadique	4,50 \$/période (matin, midi, soir)
Journée pédagogique (*)	7,00 \$/jour
Demi-journée pédagogique	7,00 \$/jour
Journée hors calendrier (*) (semaine de relâche, garde estivale)	20,00 \$/jour 10,00 \$/demi-journée
Frais d'ouverture de dossier	10,00 \$/enfant 15,00 \$/famille
Pénalité pour retard en fin de journée	Modalités établies par la direction de l'école
Pénalité pour retard de paiement	Modalités établies par la direction de l'école
Activités spéciales	Coût réel des activités

* La présence d'un minimum d'élèves est nécessaire pour assurer l'autofinancement du service de garde lors d'une journée pédagogique ou hors calendrier scolaire.